

Dossier :

LA LECTURE AU COLLÈGE

De Saint-AMBROIX

LE JOURNAL ORGANE D'UNE POLITIQUE DE LECTURE

Jean FOUCAMBERT

La place importante faite dans ce dossier au journal risque de mal rendre compte du rôle respectif des différents aspects de l'expérience de Saint-Ambroix. Aussi cet article ne s'intéresse-t-il au journal que pour tenter de le mettre en perspective dans ce qui a été réellement expérimenté et qui a tenté de donner aux élèves une maîtrise accrue de leurs rapports à l'écrit.

Si on parle beaucoup du journal, c'est parce qu'il constitue aujourd'hui la trace la plus visible d'un travail de 8 mois, qu'il a consommé chez l'ensemble de ses auteurs une énergie considérable et qu'il est encore l'élément le moins spontanément concevable d'une action en faveur de la lecture et celui qui provoque le plus aisément les contresens.

En effet, un accord sur le perfectionnement des techniques est facile à obtenir, à travers ce qui se fait sur Elmo ou au CDI ou dans le maniement des manuels scolaires. La nécessité d'une plongée dans le contemporain et le non-scolaire est déjà moins innocemment ressentie, qu'il s'agisse de l'affirmation qu'un Jeune Lecteur Actif est d'abord au courant de la production de la littérature et de la presse d'aujourd'hui et qu'il ne peut rencontrer le passé de l'écrit qu'à partir du présent de ses lectures ; ou de l'affirmation que tous les professeurs, ayant à cœur d'aider leurs élèves à devenir des amateurs éclairés des différents secteurs de l'activité humaine, doivent consacrer le temps nécessaire à la rencontre des écrits grand-publics et de vulgarisation de leur discipline.

Un accord ambigu reste toutefois possible quand il s'agit de dire que les progrès en lecture sont liés à une augmentation des pratiques d'écriture et qu'il faudra, pendant ce stage, multiplier les incitations à la production de textes ; donc, pourquoi pas ? Sortir un journal... Les référents pédagogiques du journal scolaire sont nombreux et chaque enseignant espère que les élèves les plus réticents se laisseront gagner par l'envie de voir leur nom au bas d'une charade ou d'un poème contre le racisme... Ce n'est pourtant pas à cela que renvoie l'idée d'un journal conçu comme "l'organe" d'une politique de lecture. Pour autant, il est à espérer qu'au niveau du collège tout entier, les stages-lecture des sixièmes susciteront une production exubérante de journaux de classe, de revues des clubs sportifs et des ateliers culturels, de textes épars, tracts et affiches placardés, tout cela en prise directe sur ce qui se vit, s'enthousiasme, s'approfondit, se pense et se partage. Et nul besoin pour cela d'un organe

spécialisé : les supports habituels que tout professeur s'est promis de développer trouvent là le plein emploi de leur vocation au service du projet qui est le leur...

L'apparition d'un journal pendant les stages-lecture correspond alors à un besoin différent qui ne se confond aucunement avec les besoins que les journaux d'établissement ou de classes satisfont ou avec les productions que des activités spécifiques suscitent. Ce journal est alors un élément du projet spécifique lecture, un moyen intégré à une volonté précise, quelque chose qui pèse dans le rapport de forces que suppose toute politique, un outil pour animer une vie démocratique, laquelle ne signifie pas que toutes les opinions se valent mais que chacune doit être soutenue pour se faire connaître dès lors qu'elle prend le risque de se soumettre aux débats et aux réalités collectives.

Le contenu du journal et son évolution dépendent donc du devenir du projet politique lui-même au niveau du collège : le journal va interpeller, alerter, informer, impliquer, dénoncer, susciter, analyser, anticiper, inciter, commenter, mobiliser, pousser, vanter, dénoncer,... en fonction de ce qui se vit, de ce qui évolue, de ce qui freine,... Imaginons qu'un journal se crée comme organe d'une politique de santé... On comprend bien qu'il aura une orientation, des débats, un ton, des objectifs précis ; on comprend que des textes, et d'abord ceux qui n'ont rien à voir avec ce projet, n'y trouveront pas place, etc. Quand il s'agit d'écrit ou de lecture, les frontières sont plus imprécises, tout se passe comme s'il suffisait que quelque chose soit "écrit" pour trouver naturellement place dans le journal... Le débat est semblable à quelques kilomètres de là avec les familles de la CCAS en vacances... Pourquoi ne pas mettre dans la publication quotidienne le récit alerte d'une équipée aquatique, surtout s'il a pour auteur quelqu'un qui, d'habitude, n'écrit pas ? Il se pose aussi dans les différents centres de classes-lecture ou dans les stages de formation d'adultes car "l'organe d'une politique de lecture" est souvent confondu avec les journaux de stage, de classe ou d'école dont nous affirmons par ailleurs l'intérêt. Quelle est alors sa spécificité ?

Le journal n'est là que parce qu'il accompagne le développement d'une politique de lecture, c'est dire qu'il s'inspire toujours un peu des **Sept Propositions**¹ lorsque celles-ci s'appliquent à la réalité d'un collège qui innove : informer sur la nature de l'écrit et les enjeux sociaux et personnels de la lecture ; faire pratiquer l'écrit comme outil de théorisation du statut d'adolescent, sujet social de l'entreprise scolaire ; confronter des lectures différentes des écrits existants, qu'ils soient produits dans le cadre de l'institution ou hors du collège ; favoriser la production d'écrits prenant appui sur les écrits existants pour faire valoir d'autres points de vue permettant aux auteurs de se confronter à leurs lecteurs ; mener des actions avec d'autres destinataires, dans et hors du collège, afin de théoriser des actions réelles de transformation des représentations habituelles de l'écrit ; analyser l'emploi et l'effet des techniques informatiques dans leur aide à l'écrit : classement, indexation, traitement de textes, entraînement à la lecture sur micro-ordinateur... ; associer formateurs et formés à une observation permanente et scientifique de l'expérimentation en cours.

La mise en œuvre d'un tel programme éditorial se heurte à la tradition d'un écrit scolaire qui ne sert à rien d'autre qu'à apprendre à écrire. Les journaux d'opinion extérieurs sont déjà difficilement admis dans les collèges mais lorsqu'ils sont en prise directe sur la réalité professionnelle des professeurs et des collégiens, ils sont soupçonnés de sombrer dans l'impertinence dès qu'ils débordent les menus de cantine, les tarifs du foyer, le ramassage des papiers dans la cour et la nouvelle peinture des couloirs... Quant à un organe d'une politique, quelle qu'elle soit, menée au sein du collège, rien que d'y songer, c'est déjà porter atteinte à la

¹ *Sept propositions pour une politique de lecture*, <http://www.lecture.org/actualites/7%20propositions.pdf>

démocratie ! Car l'entreprise scolaire, nourrie des recommandations de Jules Ferry, se défend de tenir le moindre propos qui pourrait heurter l'opinion du père de famille symbolique assis au fond de la classe.

Et pourtant, ce serait quoi une opinion qui ne serait pas attentatoire envers qui est persuadé du contraire, une opinion qui ne s'établirait pas contre une opinion déjà affirmée en situation dominante ou contre le sens commun ? L'exigence démocratique n'a pourtant, lorsqu'on s'impose d'agir dans le respect de chacun, de réalité qu'au sein d'un groupe partagé entre des positions antagonistes ; l'apprentissage de la démocratie, quant à elle, suppose la confrontation et non la censure de tout ce qui pourrait provoquer désaccord ou simplement discussion. L'école n'est pas habituée à l'expression réelle des divergences sur les sujets essentiels, ce en quoi elle ne prépare pas à la démocratie, et d'autant moins qu'y seraient impliqués des statuts professionnels : les professeurs, par exemple, éviteront d'exposer leurs désaccords devant les élèves et tout manquement à cette règle apparaît comme une rupture de solidarité qui met en péril l'édifice comme si la classe des professeurs (ou des adultes) devait se serrer les coudes face à une menace potentielle.

Dans ces conditions, l'existence d'un journal quotidien conçu comme l'organe d'une politique de lecture, lorsque cette politique est à la fois en rupture avec ce qui se fait habituellement et un choix plus ou moins imposé au plus grand nombre puisqu'en partant de zéro le plus grand commun diviseur se rencontre toujours avant le plus petit commun multiple, l'existence d'un tel journal apparaît nécessairement comme ce qui vient menacer le consensus. Le plus spontané est alors d'en revenir au recueil de textes d'élèves : de toutes façons ceux-ci ont besoin d'apprendre à écrire tandis que ceux-là qui savent écrire ne semblent pas avoir besoin de l'écriture pour transformer leur destinée professionnelle.

En ce sens, le conflit plusieurs fois évoqué dans ce dossier est exemplaire : fallait-il ou non faire paraître une bonne composition française ? Je me garderai bien de trancher car, qu'elle paraisse ou non, le problème se trouve, par des voies différentes, posé dans les mêmes termes ; mais peut-être y a-t-il été répondu insuffisamment... Car la finalité du journal, c'est bien de provoquer une activité réflexive de tous les participants (professeurs, élèves, parents) sur les enjeux de l'écrit et les stratégies collectives et individuelles mises en œuvre pour les atteindre. On pouvait ne pas passer le devoir et provoquer ainsi le débat ; on pouvait tout aussi bien le faire paraître et courir interviewer le professeur successivement sur les raisons qu'il avait de donner ce genre d'exercice, sur les critères d'appréciation qui lui permettaient de trouver un texte meilleur qu'un autre, sur les moyens à la disposition d'un élève pour satisfaire à ces critères, etc. ; puis d'élargir le questionnement aux autres professeurs et aux élèves, bref d'ouvrir une formidable réflexion sur la pédagogie de la lecture et de l'écriture au collège, non pour condamner mais pour avancer ensemble.

Car c'est un peu un paradoxe, quand on regarde ces journaux où pourtant l'engagement et la vigilance fusent de partout, que l'essentiel soit si prudemment (ou prudemment !) abordé. Un collège est d'abord une entreprise qui se propose de développer de fructueux rapports à l'écrit mais on y parle de tout (et surtout de ce qui est loin et sur lequel on a bien peu de pouvoir) plutôt que d'aborder ce qu'on peut collectivement y observer et y changer, ce qui dépend d'abord des intéressés qui sont tous là, tous impliqués à leur manière, élèves et professeurs, tous, à des titres divers, dans le même souci que les choses aillent mieux, en bref l'entreprise elle-même. Le journal d'une politique de lecture ne peut faire l'impasse sur l'analyse de ce qui constitue précisément la politique de lecture dans le collège, faite de la somme des actions de chacun qu'il est important de questionner.

Une telle manière ferait mieux sentir à tous combien l'écrit est un outil qui donne des prises sur ce qui se vit, qui pousse à établir des cohérences, qui construit des points de vue, qui propose des visions du monde, qui les impose si on n'y prend pas garde, bref qui joue un rôle privilégié dans l'élaboration d'une pensée qui est à la fois théorisation de pratiques et confrontation de systèmes. Et les enjeux de l'écrit, de son pouvoir, se découvrent en prise directe sur la vie-même de chacun, dans des luttes et des rapports de force, dans un travail quotidien, sur la durée et sous le contrôle de l'action, mais en bénéficiant de toutes les aides pour procéder à des lectures de plus en plus savantes et pour explorer les ressources de la littérature à partir de l'usage réel qu'on en fait ici. Le non-lecteur n'est jamais que celui qu'on a patiemment convaincu de l'inutilité de l'écrit et qui n'a pu en rencontrer les effets transformateurs dans son quotidien.

Le journal est alors le moyen de découvrir combien l'écriture est violence...

Jean FOUCAMBERT